

Délibération n° 2025 – III – 016

Demandes de financement au titre du Fonds Vert

Le dix-neuf mai deux mille vingt-cinq, à dix-sept heures trente minutes, le Comité syndical, convoqué le douze mai deux mille vingt-cinq, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabien Mulyk, Président du Symbhi.

Assistaient à la séance :

Structures membres	Nom du délégué titulaire	Qualité	Excusé / Présent / Pouvoir donné à
Le Département	Anne Gérin	Conseillère départementale du canton de Voiron	Présente
Le Département	Christophe Revil	Conseiller départemental de Fontaine-Seyssinet	Présent en visio
Le Département	Cyrille Madinier	Conseiller départemental du Grand Lemps	Présent en visio
Grenoble Alpes Métropole	Anne-Sophie Olmos	Délégué titulaire	/
Grenoble Alpes Métropole	Jean-Yves Porta	Délégué titulaire	Présent en visio
Grenoble Alpes Métropole	Gilles Strappazon	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Philippe Lorimier	Délégué titulaire	Excusé
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Gilles Duvert	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Valérie Pétex	Déléguée titulaire	Présente
Communauté de Communes de l'Oisans	Georges Goffman	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de Communes de l'Oisans	Bruno Aymoz	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes de l'Oisans	Denis Delage	Délégué titulaire	/
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Albert Buisson	Délégué titulaire	Présent
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Franck Doriot	Déléguée titulaire	Excusé
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Daniel Bernard	Délégué titulaire	Présent
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Freddy Rey	Délégué titulaire	Excusé
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Nadine Reux	Délégué titulaire	/
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Jean-Louis Soubeyroux	Délégué titulaire	/
Communauté de Communes de la Matheysine	Fabien Mulyk	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes de la Matheysine	Jean-Luc Garnier	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes de la Matheysine	Patrick Laurens	Déléguée titulaire	/
Communauté de Communes du Trièves	Christophe Drure	Délégué titulaire	/
Communauté de Communes du Trièves	Marianne Baveux	Délégué titulaire	/
Communauté de Communes du Trièves	Eric Bernard	Délégué titulaire	/
Communauté de communes du massif du Vercors	Hubert Arnaud	Délégué titulaire	Présent
Communauté de communes du massif du Vercors	Gabriel Tatin	Délégué titulaire	Excusé
Communauté de communes du massif du Vercors	Patrice Belle	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes Bièvre Est	Philippe Charley	Délégué titulaire	Excusé
Communauté de Communes Bièvre Est	Alain Idelon	Délégué titulaire	Excusé
Communauté de Communes Bièvre Est	Dominique Pallier	Délégué titulaire	/
Communauté de Communes Royans Vercors	Henri Bouchet	Délégué titulaire	/
Communauté de Communes Royans Vercors	Philippe Inard	Délégué titulaire	/
Communauté de Communes Royans Vercors	Hervé Gontier	Délégué titulaire	/

Autres personnes présentes : Daniel Verdeil, Damien Kuss, Mathieu Grenier, Claire Godayer, Anne-Sophie Drouet, Patrick Argentier, Morgane Buisson, Mathis Lioury, Cécile Albano, Clarisse Pasteau, Xavier Favrolt.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président expose aux membres du Comité syndical ce qui suit.

Le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « Fonds vert », est destiné à toutes les collectivités qui souhaitent financer des investissements locaux dans le cadre de la transition écologique. Ce fonds entièrement déconcentré doit répondre à un triple objectif : renforcer la performance environnementale, s'adapter au changement climatique et améliorer le cadre de vie.

Pour répondre à la diversité des réalités territoriales les crédits du fonds vert sont déconcentrés aux préfets à qui il appartient de sélectionner les projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés

Le fonds est cumulable avec les autres dotations de l'État et le taux d'aide doit seulement respecter la limite de 80% d'aides de l'État et la réglementation européenne en matière d'aide d'État.

En 2024, le SYMBHI s'est vu octroyé près de 1,7 m€ de subventions pour différents projets par le Fonds vert, en faisant l'un de ses principaux financeurs.

Le SYMBHI a procédé à un recensement de ses actions pouvant prétendre à un financement par le fond vert, afin de déposer les dossiers correspondants sur la plateforme simplifiée mise à disposition par les services de l'Etat.

Ces projets sont les suivants :

UT/Pôle	Intitulé du projet / action éligible	Coût du projet/action en € HT	Montant de la subvention demandée (€)
Affluents Oisans	Animations postes PAPI 2025	111 874.86	33 562.46
Drac	Etude complémentaire sur le torrent des Adreys - APS Protection des hameaux des Siauds et de Villelongue - Chantepérier	20 000	16 000.00
Drac	Animation de la démarche PAPI 2025 (entre la fin du PAPI d'intention et la labellisation du PAPI)	145 406.61	116 325.29
Grésivaudan	Animations postes PAPI 2025	155 819.52	124 655.61
Pôle Ouvrage	Confortement définitif digue suite à une crue de la Romanche en RG sur la Commune de Notre Dame de Mésage	250 000	200 000.00
Pôle Ouvrage	Gestion des invasives sur tous les systèmes d'endiguement gérés par le PO	130 000	104 000.00
Pôle Ouvrage	Confortement des digues du Fure-Morge en technique végétale	100 000	80 000.00
Pôle Ouvrage	Aménagement des interfaces Isère en crue et plan d'eau de la Taillat	745 000	596 000.00
Pôle Ouvrage	Isère RG entre Pont de Savoie et Pont du Sablon - Confortement et rehausse	600 000	480 000.00
Romanche	Plan de gestion l'Arselle (plan+dossier réglementaire+DIG)	30 000	15 000.00
Romanche	Animations postes PAPI 2025	91 980.52	73 584.42
Sud Grésivaudan	Programme de travaux de gestion du risque inondations de la commune de Chatte	2 200 000.00	660 000.00
Sud Grésivaudan	Entretien plage de dépôt du Martinet à St-Quentin sur Isère	70 000.00	21 000.00
Sud Grésivaudan	Création plage de dépôt de l'Abenc	316 000.00	94 800.00

Sud Grésivaudan	Animation gestion du risque d'inondation postes UT Sud Grésivaudan	25 000.00	7 500.00
Voironnais	Automatisation des vannes et du siphon de l'ouvrage hydraulique des vannes de Charavines	648 700	194 610.00
Voironnais	Animations postes PAPI 2025	138 017.37	24 000.00
Total			2 841 037.78 €

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à présenter auprès des services de l'Etat les demandes de financement correspondantes au titre du Fonds vert.

Fait à Grenoble, le mercredi 21 mai 2025

Extrait certifié conforme,
Le Président



Fabien Mulyk